



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 octobre 2015

Deux jeunes tués sur les routes de Vendée ce week-end... Réagissons !

Le bilan des accidents de la route a été dramatique ce week-end. Samedi 3 octobre en fin d'après-midi sur la commune de l'Aiguillon-sur-Vie, un conducteur d'une moto de cross, âgé de **26 ans**, était percuté par un fourgon alors qu'il franchissait un stop sans s'arrêter. Quelques heures plus tard, à 19h00 sur la commune de l'Ile d'Elle, un étudiant âgé de **18 ans** perdait la vie dans un canal du marais poitevin suite à une perte de contrôle par le conducteur du véhicule, lui-même âgé de 18 ans, dont il était passager.

Ce triste bilan porte à 27 le nombre de personnes décédées sur les routes en Vendée depuis le début de l'année. Encore une fois, les jeunes ont été les premiers touchés, ils représentent un tiers des tués.

Ces drames, qui ont plongé des familles vendéennes dans la peine et la douleur, une fois encore auraient du être évités. L'analyse de l'accidentologie dans notre département, montre un problème de comportement à l'origine de ces accidents : une vitesse excessive, le non-respect des distances de sécurité ou des règles de priorité, la conduite sous l'emprise de l'alcool, l'utilisation du téléphone portable au volant...

Le préfet de la Vendée en appelle à la responsabilité des automobilistes. La sécurité sur la route dépend de la mobilisation et de la prudence de tous les usagers de la route. L'accident n'est pas une fatalité, chacun doit s'interroger sur son comportement au volant et amplifier ses efforts pour à nouveau sauver des vies.

Par ailleurs, le préfet de la Vendée a demandé aux services de police et de gendarmerie d'intensifier les contrôles sur l'ensemble du département, en privilégiant la recherche des infractions les plus graves **par des actions ciblées et visibles**, à l'aide de tous les moyens de contrôles disponibles.

Les forces de l'ordre effectueront, à cet effet, de jour comme de nuit, des contrôles aléatoires sur les routes les plus accidentogènes, y compris sur les routes secondaires, **pour inviter l'ensemble des conducteurs, pour leur sécurité, au plus grand respect des règles du Code de la Route.**

